

RÔLE DE LA *JEUNESSE* DANS LES INITIATIVES DE CONSOLIDATION DE LA *PAIX ET DE DÉMOCRATIE* DANS LA RÉGION DE L'*OCÉAN INDIEN*

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

DPPA Prévention des conflits, Pérennisation de la paix

Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie

AVEC LE SOUTIEN DE AFD

Restitution
Travail de Groupe 4

Rapporteur : Madame Mouniati Ombade

Éducation/formation/accès à l'emploi/mobilité/recherche

Instances internationales et regionales :

- ✓ Allouer des budgets spécifiques à la communication et à la vulgarisation des cadres régissant la participation des jeunes à l'échelle internationale, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leur mise en œuvre.
- ✓ Fournir un soutien financier aux États pour promouvoir les programmes d'échanges, de formation et de recherche à travers des systèmes de bourses.
- ✓ Créer des programmes dédiés au développement du leadership et de l'entrepreneuriat chez les jeunes, similaires à l'initiative YALI, adaptés au contexte de l'océan Indien.
- ✓ Adapter la mise en œuvre des cadres internationaux en tenant compte des spécificités des îles tout en intégrant les meilleures pratiques observées à travers le monde.
- ✓ Harmoniser la définition de la jeunesse dans la région de l'océan Indien afin de développer une politique commune alignée avec l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité.

Éducation/formation/accès à l'emploi/mobilité/recherche

Instances nationales :

- ✓ Organiser des conférences et des formations pour les jeunes, adaptées aux contextes et besoins spécifiques de chaque État membre de la Commission de l'océan Indien (COI), en mettant un accent particulier sur le renforcement des compétences académiques et techniques.
- ✓ Garantir l'accès effectif à l'éducation pour tous les enfants à travers des lois interdisant le travail des mineurs (comme à Maurice pour les moins de 16 ans) et des dispositifs incitatifs, tels que la gratuité des cantines scolaires, pour favoriser le maintien des élèves à l'école.
- ✓ Développer des programmes d'accès à l'emploi au sein de la région de l'Indianocéanie, en mettant en avant la complémentarité entre les îles : par exemple, répondre aux besoins en travailleurs qualifiés des Seychelles et de Maurice en s'appuyant sur la main-d'œuvre disponible à Madagascar et aux Comores.

Éducation/formation/accès à l'emploi/mobilité/recherche

Instances nationales :

- ✓ Améliorer la diffusion des programmes et projets destinés aux jeunes, soutenus par l'État, en utilisant les réseaux sociaux, la radio et la télévision pour toucher un large public.
- ✓ Inciter le secteur privé à soutenir les programmes de développement et d'autonomisation des jeunes, notamment par le biais d'incitations fiscales pour les entreprises qui financent des initiatives en faveur des jeunes.
- ✓ Simplifier les démarches de mobilité pour les jeunes, facilitant ainsi leur accès aux opportunités régionales et internationales.

Éducation/formation/accès à l'emploi/mobilité/recherche

Société civile et jeunes :

- ✓ Vulgariser les informations sur les cadres et projets existants tout en renforçant les capacités des jeunes à travers des formations ciblées et des initiatives de sensibilisation.
- ✓ Encourager l'engagement des jeunes en soutenant leur participation active dans des formations, des associations afin de les motiver à jouer un rôle plus actif dans la société.
- ✓ Militer pour les droits des jeunes, en particulier leur accès à l'éducation, à la santé, à la mobilité et à d'autres services essentiels

Participation aux affaires publiques et à la prise de décision

- **Instance internationale et régionale** :

✓ Mettre en place un Parlement régional des jeunes, avec pour mission de former les jeunes, de suivre les compétences acquises et de diffuser les résolutions au niveau local. Profiter des visites sur le terrain pour recueillir des informations et les transmettre aux instances compétentes.

✓ S'inspirer des bonnes pratiques et des expériences réussies du Parlement des jeunes à Maurice pour développer et renforcer cette initiative à l'échelle régionale.

Participation aux affaires publiques et à la prise de décision

Instance nationale :

- ✓ Mettre en place des caucus jeunes au sein des parlements nationaux pour créer une fratenirté
- ✓ Faire en sorte que le Parlement national des jeunes devienne un organe consultatif du Parlement, permettant aux jeunes d'avoir une influence directe sur les décisions législatives.
- ✓ Veiller à ce que tous les jeunes soient représentés au sein du Parlement des jeunes, ou du moins s'efforcer de refléter la diversité réelle de la jeunesse, en évitant de créer une institution élitiste.
- ✓ Mettre en place des quotas pour garantir une représentation équilibrée des jeunes, en tenant compte des réalités rurales et urbaines et de leur diversité.
- ✓ Trouver une dénomination autre que “Parlement des jeunes” afin d'éviter toute confusion avec les institutions existantes.

Société civile/ jeunes

- ✓ Encourager les jeunes à s'informer et à rejoindre des associations afin de bénéficier d'un encadrement, de formations et de renforcement de leurs compétences.

Augmentation des espaces de dialogue et d'expression / Favoriser les rencontres entre jeunes de l'océan Indien

Instances internationales et régionales :

- ✓ Élaborer des lois-types que les États membres pourront adapter, adopter et mettre en œuvre selon leurs contextes nationaux.
- ✓ S'assurer que chaque État membre dispose d'un plan d'action national intégrant l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité.
- ✓ Reproduire des programmes qui permettent de recueillir les besoins des jeunes afin de mener des actions ciblées, à l'image de l'U-Report de l'UNICEF.

Instances nationales :

- ✓ Simplifier les démarches adminsitratives pour la mobilité des jeunes (cas visa)

Société civile/jeunes :

- ✓ Soutenir la création d'espaces de dialogue virtuels et physiques pour l'expression des jeunes, incluant des activités artistiques.

Suivi de politiques publiques
Question de pérennisation des programmes pour les jeunes

Instances internationales et regionales :

- ✓ Garantir l'accès à l'information pour les jeunes en développant des bases de données contenant les conventions, lois, résolutions et projets relatifs à leur situation. De plus, traduire les cadres existants dans un langage compréhensible pour les jeunes.
- ✓ Partager les recommandations issues de cette conference afin que les participants puissent suivre leur mise en œuvre.

Instances nationales

- ✓ Renforcer l'application de la loi et le suivi de son respect, en soulignant le rôle essentiel du Parlement ainsi que l'implication de l'ensemble de la société.
- ✓ Impliquer l'État dans les stratégies de pérennisation des projets soutenus par les partenaires.
- ✓ Assurer le financement par l'État pour la continuité des projets une fois ceux-ci clôturés.

Suivi de politiques publiques
Question de pérennisation des programmes pour les jeunes

Société civile/ jeunes :

- ✓ Interpeller le gouvernement pour garantir un accès réel à l'éducation et veiller à l'application des lois.
- ✓ Encourager les jeunes à s'informer activement.
- ✓ Développer des réseaux de jeunes chargés de suivre l'application des politiques publiques.

Conférence régionale sur la paix et la stabilité

“ Parce que chaque voix compte pour une Indianocéanie stable et en paix “











SUIVEZ-NOUS, MENTIONNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Commission de l'océan Indien (COI)

https://www.commissionoceanindien.org/jeunessedelindianoceanie/